

**REUNION BE
LUNDI 12 JUILLET 2021**

Membres Présent(s)	CORDIER Yves, DE JAEGERE Laurence, DESMET Joëlle, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic, SAEZ Eric, SERRANO Didier
Invité(s) à titre consultatif	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, ZIMMER Stéphane
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont le Président et au moins le Secrétaire Général ou le Trésorier Général, le Président Cédric GOSSE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Point d'étape du plan de relance	1
2. Nomination du président et des membres du Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté	2
3. Mouvement Direction Technique Nationale	2
4. Carte pass'sport	2
5. Point lettres d'informations fédérales	3
6. Calendrier prévisionnel des réunions	4

1. Point d'étape du plan de relance

Un point d'étape du plan de relance est effectué :

- les 300.000€ destinés aux ligues régionales ont été versés
- Didier SERRANO, Secrétaire Général, fait savoir qu'il proposera prochainement le fonctionnement du dispositif prévu concernant :
 - le fonds de soutien aux clubs et organisateurs en difficulté
 - le crédit formation pour les clubs et CoDep ayant un soutien emploi ANS
 - l'aide à l'emploi pour les clubs et CoDep bénéficiant d'une subvention emploi ANS
- le secteur communication va rechercher un prestataire afin de proposer une formation "réseaux sociaux" à destination des clubs, comités départementaux, ligues

2. Nomination du président et des membres du Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté

Le règlement du Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté prévoit une expiration automatique du mandat des membres du comité 6 mois après la fin du mandat des membres du conseil d'administration, soit le 30 juin 2021.

Ce règlement prévoit également :

- que le président fédéral nomme le président du comité d'éthique
- que le président du comité d'éthique propose les membres du comité d'éthique au président fédéral pour validation

Le Président Cédric GOSSE fait savoir qu'il confie la présidence du Comité d'Éthique à Bertrand MEYER et qu'il valide, sur proposition de Bertrand MEYER, la nomination des membres suivants (reconduction des membres précédents) :

- Madame COURTIAL Nathalie
- Monsieur FOURCADE Pierre
- Monsieur LORIGNY Patrick
- Madame MONSERAT Michelle
- Madame PATRICE Corinne

3. Mouvement Direction Technique Nationale

Le départ de Romain LIEUX est acté au 31/08/2021 et son remplacement a été obtenu. Mme Nadège GARCIA est affectée à la F.F.TRI. à compter du 1er septembre 2021.

4. Carte pass'sport

<https://www.agencedusport.fr/Lancement-PassSport>

Dans le contexte sanitaire actuel, les associations et clubs sportifs s'inquiètent du retour de leurs adhérents, notamment les plus jeunes, lors de la reprise. Le Président de la République a voulu une mesure forte de soutien à la prise de licence dans un club à la rentrée 2021, soutenue par un effort financier massif et inédit de 100 M€. Cette aide, dénommée « Pass'Sport », est une mesure de relance pour le secteur sportif associatif mais également une mesure sociale destinée à offrir aux enfants et aux jeunes les plus défavorisés l'accès à un cadre structurant et éducatif comme le club sportif peut en proposer, co-construites avec le mouvement sportif et les acteurs du sport.

Qu'est-ce que le « Pass'Sport » ?

C'est une allocation de rentrée sportive. **D'un montant de 50 euros**, cette aide de l'État est destinée aux **enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021**. Elle leur permettra de prendre une adhésion ou une licence dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Pour les jeunes, c'est une opportunité de rejoindre un club, retrouver des camarades, pratiquer son sport favori ou l'essayer.

Pour les familles, c'est un soutien socio-éducatif, une activité et un cadre structurants pour leur

enfant.

À qui s'adresse le « Pass'Sport » ?

Aux allocataires de l'Allocation de Rentrée Scolaire 2021 (ARS) soit 5,2 M d'enfants au sein de 3 millions de foyers, et aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), soit 200 000 jeunes. Au total, 5,4 millions d'enfants seront éligibles au Pass'Sport.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Les familles éligibles seront notifiées de cette aide par un courrier dans la 2ème moitié du mois d'août. Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport lors de l'adhésion de leur enfant et se verront retrancher 50 euros à l'inscription.

Ce montant couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est-à-dire à la fois la partie « licence » reversée à la fédération, ainsi que la partie « cotisation » qui revient au club. Elle sera donc versée non pas aux familles mais directement aux clubs.

Cette aide sera cumulable avec les dispositifs similaires mis en place par de nombreuses collectivités et les aides de la Caisse d'Allocations Familiales.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport pourra être utilisé :

- dans les associations sportives affiliées aux fédérations sportives agréées ;
- dans les quartiers prioritaires de la ville, auprès de toutes les associations sportives agréées qu'elles soient affiliées ou non à une fédération sportive ;
- dans le réseau des maisons sport-santé reconnues par les ministères de la Santé et des Sports.

Toutes les associations partenaires devront être volontaires, proposer une découverte gratuite de leur activité avant de confirmer la prise de licence. Les associations sportives partenaires du dispositif Pass'Sport seront identifiées sur une carte interactive disponible sur le site www.sports.gouv.fr.

Les associations volontaires de se déclarer sur le
<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

5. Point lettres d'informations fédérales

Il est proposé au BE de définir les appellations des lettres d'information fédérales. Le BE valide les termes :

- **FlashTri**, pour les informations instantanées, dans le cadre d'une urgence
- **MonClubFFTRI**, informations à destinations des clubs et des organisateurs (fréquence 2 fois par mois)
- **BlablaTri**, informations à destination des licenciés (fréquence 2 fois par mois)

6. Calendrier prévisionnel des réunions

JUN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE					
MA	1	JE	1	DI	1	ME	1	VE	1	LU	BE VISIO	1	ME	1			
ME	2	VE	2	LU	BE VISIO	2	JE	2	SA	2	MA	2	JE	2			
JE	3	SA	3	MA	3	VE	3	DI	3	ME	3	VE	3	3			
VE	4	DI	4	ME	4	SA	4	LU	BE VISIO	4	JE	4	SA	4			
SA	5	LU	BE VISIO	5	JE	AG VISIO : 18h	5	DI	5	MA	5	VE	5	DI	5		
DI	6	MA	6	VE	6	LU	BE VISIO	6	ME	6	SA	6	LU	BE VISIO	6		
LU	BE VISIO	7	ME	7	SA	7	MA	7	JE	7	DI	7	MA	7	7		
MA	8	JE	8	DI	8	ME	8	VE	8	LU	BE VISIO	8	ME	8	8		
ME	9	VE	9	LU	BE VISIO	9	JE	9	SA	9	MA	9	JE	9	9		
JE	10	SA	10	MA	10	VE	10	DI	10	ME	CA VISIO	10	VE	10	10		
VE	11	DI	11	ME	1ère VISIO CLUBS INFO 3 NIVEAUX ASSURANCE	11	SA	BE à Paris fin à 17h max (à confirmer)	11	LU	BE VISIO	11	JE	11	SA	11	
SA	12	LU	BE VISIO	12	JE	12	DI	12	MA	12	VE	12	DI	12	12		
DI	13	MA	13	VE	13	LU	BE VISIO	13	ME	13	SA	13	LU	BE VISIO	13		
LU	BE VISIO	14	ME	14	SA	14	MA	14	JE	14	DI	14	MA	14	14		
MA	15	JE	15	DI	15	ME	15	VE	15	LU	BE VISIO Collo	15	ME	15	15		
ME	16	VE	16	LU	BE VISIO	16	JE	16	SA	16	MA Colloque DTN	16	JE	16	16		
JE	17	SA	17	MA	17	VE	17	DI	17	ME	Colloque DTN	17	VE	17	17		
VE	18	DI	18	ME	2nde VISIO CLUBS INFO 3 NIVEAUX ASSURANCE	18	SA	CA PHYSIQUE CHATEAUROUX	18	LU	BE VISIO	18	JE	Colloque DTN	18	SA	18
SA	19	LU	CA/LR VISIO	19	JE	19	DI	19	MA	19	VE	Colloque DTN	19	DI	19	19	
DI	20	MA	BE VISIO	20	VE	20	LU	20	ME	20	SA	20	LU	BE VISIO	20	20	
LU	BE VISIO	21	ME	VISIO PRE AG LR/REPRESENTANTS DE CLUBS	21	SA	21	MA	21	JE	21	DI	21	MA	21	21	
MA	22	JE	22	DI	22	ME	22	VE	22	LU	BE VISIO	22	ME	22	22		
ME	23	VE	23	LU	BE VISIO	23	JE	23	SA	23	MA	23	JE	23	23		
JE	24	SA	24	MA	24	VE	24	DI	24	ME	24	VE	24	24	24		
VE	25	DI	25	ME	25	SA	25	LU	BE VISIO	25	JE	25	SA	25	25		
SA	26	LU	JO HOMMES	26	JE	26	DI	26	MA	26	VE	14h : BE physic	26	DI	26	26	
DI	27	MA	JO FEMMES	27	VE	27	LU	BE VISIO	27	ME	27	SA	BE PHYSIQUE	27	LU	BE VISIO	27
LU	BE VISIO	28	ME	28	SA	JP	28	MA	28	JE	28	DI	28	MA	28	28	
MA	29	JE	29	DI	JP	29	ME	29	VE	29	LU	BE VISIO	29	ME	29	29	
ME	30	VE	30	LU	30	JE	30	SA	30	MA	30	JE	30	30	30		
		SA	JO RELAIS	31	MA	31				DI	31			VE	31	31	

Le Président GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Cédric GOSSE
Président

Didier SERRANO
Secrétaire Général